

Et cela rapporte quoi, monsieur l'Orateur? Ce sont eux qui nous le disent. J'ai appris de belles choses en lisant ce document. Je continue la citation:

Dans le rapport Schultz, on a signalé que pour tout dollar investi au Canada pour extraire du pétrole, 71 cents reviennent aux États-Unis sous forme de revenu d'investissement au cours de la première année pendant laquelle l'investissement a été fait.

Il n'est pas étonnant que les Américains soient en mesure de nous prêter de l'argent par la suite. Ils font tellement de bons profits! Ils peuvent recouvrer les hypothèques par la suite. Je continue la citation:

Il n'y a aucune raison de douter qu'on réalise le même revenu d'investissement pour toute autre forme d'exploitation énergétique ou d'industrie extractive de minerais, qu'il s'agisse de gaz naturel, d'énergie hydroélectrique ou de métaux communs.

Je m'arrête ici. Ce document est très révélateur, mais ne démontre pas la véritable situation aux États-Unis. On n'a pas fait la preuve que l'auteur avait une «ligne directe» avec le Père céleste, pour disposer d'assez de fonds pour développer leur pays et aider au développement des autres.

Voici un article très récent paru dans *La Presse*, et je cite:

Les États-Unis sont au bout de leur rouleau

Le pays le plus riche du monde est aujourd'hui... à sec. L'économie américaine a dépassé l'année dernière le cap des mille milliards mais les municipalités des vingt et une villes les plus importantes n'ont pas de quoi payer leurs policiers, leurs pompiers, leurs enseignants et leurs boueurs... L'État d'Ohio réduit de 30 p. cent les versements aux vieilles personnes malades.

On dit aussi que la ville de Boston, et je cite:

... n'a pas les moyens de remplacer ses égouts de bois, vieux de 102 ans.

Cette ville est donc dans une situation économique lamentable. Cela dépend de quoi? Voici, pour l'expliquer, ce qu'on peut lire dans le même article:

Leurs dirigeants sont désemparés. Où prendre l'argent pour colmater ces brèches? Augmenter la dette publique? Mais le paiement annuel de ses intérêts se chiffre déjà à \$12 milliards...

Le Président est donc découragé. Il dit qu'il s'est fait «organiser le portait» par des économistes, des planificateurs. Et je poursuis la citation:

Dans les hautes sphères du pouvoir on prête pour la première fois l'oreille aux explications d'économistes radicaux.

Ces économistes radicaux, ce sont des gens comme le major Douglas, qui a découvert que le crédit est une richesse qui devrait appartenir à toute la nation et qu'on devrait monnayer à l'avantage de la nation.

Et je poursuis la citation:

Les keynésiens se sont trompés, les monétaristes de Friedman se sont fourvoyés, M. Nixon est assez lucide pour s'en rendre compte.

Il voit la situation et il se dit franchement que cela n'a plus de bon sens.

Mais au Canada, il se fait du travail. Certaines études ont été effectuées, un rapport a été déposé, il n'y a pas tellement longtemps, à la Chambre, soit le rapport Gray. Il est intéressant de constater ce que nous pouvons faire au Canada pour développer nos richesses naturelles et les faire profiter à la population.

On pouvait lire dans la *La Presse* du 3 mai, et je cite:

La croissance économique pourrait être maintenue même sans le capital étranger.

Je suis convaincu que l'auteur de cet article a raison, car le capital, c'est artificiel: il s'agit de chiffres. Or, cet article propose une solution très intéressante. L'auteur a consulté des économistes radicaux, puisqu'il dit, et je cite:

On propose en outre la création d'institutions financières régionales et aussi une révision de la loi sur les banques, afin de permettre aux gouvernements provinciaux de participer financièrement à la création d'une banque à charte fédérale.

Enfin, ça commence à percer, on commence à réaliser qu'il y a des possibilités...

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est à regret que j'interromps l'honorable député. On m'avise que son temps de parole est écoulé. L'honorable député semble en être surpris; c'est probablement parce qu'il a été emporté par sa propre éloquence.

De toute façon, à moins qu'il n'ait le consentement unanime de la Chambre, il devra céder la parole à un de ses collègues.

[Traduction]

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, il est regrettable que le nouveau ministre des Finances (M. Turner) ait dès son premier budget manifesté aussi ouvertement son penchant pour les sociétés. Il est regrettable que sa politique économique porte l'empreinte d'une pensée désuète et dépassée. Il est regrettable qu'il soit devenu l'esclave de conseillers conservateurs tout comme son prédécesseur. Tout ce qui lui manque c'est une pipe pour être un nouveau Benson.

M. Orlikow: Il lui faudrait aussi cent livres de plus.

M. Lewis: Depuis quelques années, le Parlement et les Canadiens attendaient la réforme fiscale. Une commission sur la fiscalité a étudié la question. Les toutes premières phrases du rapport de la Commission royale Carter soulignaient les inégalités et les injustices de notre régime fiscal. Nous attendions cette réforme fiscale l'an dernier, mais tout ce que nous avons eu, ce fut les mêmes inégalités et les mêmes injustices. On nous a présenté un projet de loi fiscale qui apportait quelques changements mineurs mais continuait à imposer à la majorité des Canadiens des charges fiscales injustes.

Monsieur l'Orateur, le ministre a eu l'occasion dans son premier budget de faire un pas en avant dans la poursuite de la société juste. Il a plutôt fait un pas en arrière. Il a fait un pas qui a rendu le système d'imposition encore plus injuste et plus inique vis-à-vis des Canadiens intéressés. On peut le prouver de différentes façons. Je vais essayer de le faire d'une façon précise, c'est-à-dire en comparant la proportion de l'impôt sur le revenu provenant des sociétés à celle qui provient des particuliers.

• (2030)

Les impôts directs que doivent payer les particuliers à la suite du budget présenté par le ministre représenteront, si on les calcule sur une base nationale, 49.9 p. 100 des revenus fédéraux. Les impôts directs que doivent payer les sociétés, calculés sur une base nationale, représenteront 12.2 p. 100 du revenu fédéral. L'impôt sur le revenu des particuliers sera donc le quadruple de celui des sociétés. Je rappelle aux honorables députés que le reste du revenu provient des droits de douane et d'accise et de la taxe de vente, qui frappent tous les Canadiens qui paient l'impôt sur le revenu. Les bénéficiaires que réalisent les sociétés ne sont pas touchés. Au cas où on penserait que ce déséquilibre a été ordonné par des sommités économiques autres que le ministre des Finances (M. Turner) ou la Banque du Canada, il est, je vous le signale, le couronnement d'une tendance qui non seulement s'est maintenue, mais qui c'est accélérée sous le gouvernement actuel.